



Centre Touristique Du Maury

Tarifs 2018

Le Camping

	Hors Saison	Juillet / Août
Forfait 2 P + tente + véhicule	9.5	10
Forfait 2 P + caravane + véhicule	10.5	11
Forfait 2 P + camping-car	12.5	13
Adulte supplémentaire	3	3.5
Enfant (moins de 15 ans)	2.5	3
Emplacement supplémentaire	3	3.5
Branchement électrique 16V	3	3.5
Garage mort	4.5	5
Animaux	Gratuit	

Machine à Laver 2€
Sèche Linge 2€

Taxe de séjour : 0.20€ / nuit/ personne (+ de 18 ans)

Les tarifs restent dégressifs :

- De la 8ème à la 14ème nuitée : -10% sur le tarif en vigueur ;
- De la 15ème à la 21ème nuitée : -15% sur le tarif en vigueur ;
- De la 22ème nuitée à la fin du séjour : -20% sur le tarif en vigueur ;

CONDITIONS DE RESERVATION :

1) Seul le présent contrat établi en double exemplaire et signé des deux parties justifie de la réservation d'un emplacement.

2) Vous retournez les contrats dûment remplis et signés, ainsi qu'un chèque correspondant au montant des arrhes à l'ordre du Trésor Public à : Mairie de Liginíac, Service Camping, place de l'église, 19160 LIGINIAC.

3) Dès réception, le régisseur vous fera parvenir un des contrats signé par lui et valant engagement de sa part.

4) Le solde du montant du séjour sera acquitté au camping avant le départ, déduction faite des arrhes versées.

5) Si le nombre de personnes ou la durée du séjour varie par rapport à celui initialement prévu, la rectification sera effectuée en fin de séjour.

6) Les réservations seront conservées 24 heures suivant la date prévue d'arrivée. Passé ce délai, l'emplacement cesse d'être retenu et la somme versée reste acquise au camping.

7) Dans tous les cas, les arrhes versées restent acquises au camping.